

PACTE MONDIAL COMMUNICATION SUR LE PROGRÈS

2023



VERTONE

PACTE MONDIAL COMMUNICATION SUR LE PROGRÈS

2023

COMMUNICATION
ON PROGRESS



This is our **Communication on Progress**
in implementing the Ten Principles of the
United Nations Global Compact and
supporting broader UN goals.

We welcome feedback on its contents.





L'ENGAGEMENT DE NOTRE PRÉSIDENT

Depuis sa création en 1999, VERTONE fait de l'éthique une condition essentielle de la réussite de son activité de conseil.

La signature par VERTONE en mai 2012 du Pacte Mondial de l'ONU a été l'occasion de rappeler l'engagement du cabinet pour l'éthique des affaires. VERTONE a ainsi affirmé son soutien aux dix principes fondamentaux de l'ONU dans les domaines des droits de l'homme, des conditions de travail, de la protection de l'environnement et de la lutte contre la corruption.

Le présent rapport annuel donne l'occasion de faire le bilan des multiples initiatives engagées par nos consultants, mises en œuvre et coordonnées par notre équipe RSE. Ces initiatives couronnent une nouvelle année active en matière de responsabilité sociale, sociétale et environnementale, valeurs au cœur du modèle de développement de VERTONE.

Plus généralement, l'amélioration de la trajectoire carbone, l'atteinte du 1% Pledge (1% du temps de travail des collaborateurs au service d'associations à but non lucratif et de start-ups) et la promotion de notre offre de Business à Impact Positif sont des engagements forts du cabinet, qui visent à transformer notre métier et promouvoir le développement durable au sein de VERTONE et de toutes ses parties prenantes.

Stéphane Martineau, Président

A blue ink signature of Stéphane Martineau, written in a cursive style.

TABLE DES MATIÈRES

PRÉSENTATION DE VERTONE	06
Nos valeurs	
Nos services et secteurs d'activité	
Notre gouvernance RSE	
Une démarche RSE inscrite dans le temps	
Notre impact sur la chaîne de valeur et sur nos parties prenantes	
Nos engagements	
 NOS ACTIONS RELATIVES AUX DROITS DE L'HOMME	 13
Accompagner des associations humanitaires	
Favoriser le développement personnel par l'entrepreneuriat	
 NOS ACTIONS RELATIVES AU SOCIAL ET AUX CONDITIONS DE TRAVAIL	 17
Favoriser l'égalité des chances	
Encourager la formation et le développement professionnel	
Améliorer les conditions de travail	
Favoriser le bien-être des collaborateurs	
 NOS ACTIONS RELATIVES À LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	 27
Limiter l'impact environnemental de nos bureaux	
Limiter l'impact environnemental de nos déplacements	
Sensibiliser nos parties prenantes aux bonnes pratiques environnementales	
 NOS ACTIONS RELATIVES À L'ÉTHIQUE	 33
Assurer la protection des informations et des données	
Appliquer et promouvoir des comportements éthiques	
Lutter contre toutes les formes de harcèlement	
 NOTRE POLITIQUE ACHATS RESPONSABLES	 37
Sélectionner des fournisseurs locaux, TPE ou PME et engagés	
Garantir la bonne application des pratiques d'achats responsables	
Acheter des consommables sur la base de critères de durabilité	
 NOS INDICATEURS DE PERFORMANCE	 40

CHAPITRE 1

PRÉSENTATION DE VERTONE

VERTONE est un cabinet de conseil français, indépendant, fondé en 1999 et détenu à 100 % par ses fondateurs et salariés.

Spécialisé en marketing, développement commercial, innovation et expérience client, VERTONE compte 169 salariés en 2023.

.....

Nos valeurs

Nos services et secteurs d'activité

Notre gouvernance RSE

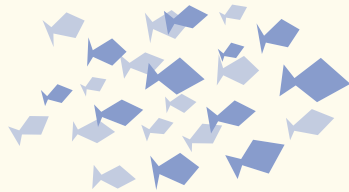
Une démarche RSE inscrite dans le temps

Notre impact sur la chaîne de valeur et sur nos parties prenantes

Nos engagements

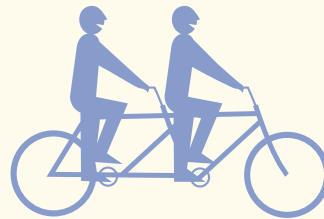
.....

NOS VALEURS



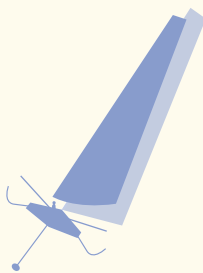
ESPRIT D'ÉQUIPE

Progresser ensemble pour réussir ensemble. Chacun contribue à la réussite collective, que ce soit au sein de l'équipe de consultants et managers VERTONE constituée pour conduire une mission, « la cordée » ou dans les interactions avec les équipes clients. Chacun se construit et progresse en s'appuyant sur le collectif et en reconnaissant la valeur des autres.



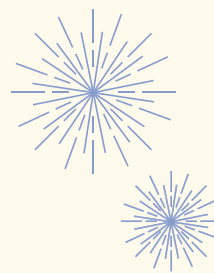
RESPONSABILITÉ

Nous nous inscrivons dans une philosophie de développement durable et de responsabilité vis-à-vis de nos collaborateurs, de nos clients et fournisseurs, de la société civile et de la planète. Nous intégrons les impacts sociaux et environnementaux au cœur de la stratégie de l'entreprise, pour concilier performance économique et utilité sociétale.



AUDACE

Oser et se dépasser pour construire le monde de demain. Chacun ose innover et entreprendre pour proposer les meilleurs choix pour l'entreprise et porter l'excellence dans la réalisation de nos missions pour répondre à la confiance accordée par nos clients.



ENTHOUSIASME

Nous faisons du positif une philosophie de travail. Cet enthousiasme favorise l'épanouissement du potentiel de chacun et nous conduit à identifier avec nos clients le potentiel de valeur à développer.

NOS SERVICES

- Stratégie marché
- Management de l'expérience et de la relation client
- Marketing centré client
- Distribution & performance commerciale
- Transformation stratégique
- Innovation design de produits et services
- Business à impact positif

NOS SECTEURS D'ACTIVITÉ

COMMERCE ET LOISIRS

- Distribution alimentaire & grande consommation
- Médias, Télécoms
- Mode, luxe & beauté
- Tourisme & loisirs
- Commerces spécialisés

INDUSTRIES & SERVICES AU PUBLIC

- Agriculture
- Automobile
- Énergie & environnement
- Immobilier, Logement social & BTP
- Industrie
- Logistique & services postaux
- Santé & pharmacie
- Service public
- Transport & mobilité

SERVICES FINANCIERS

- Assurances, mutuelles, groupes de protection sociale & assistance
- Banques de détail & financières spécialisées

NOTRE GOUVERNANCE RSE

Une équipe RSE fait valider en comité de direction et au CSÉ les axes de développement de la politique RSE, assure la mise en œuvre des actions décidées, mesure les résultats obtenus et produit les documents utiles à la formalisation de la politique et aux évaluations externes. Elle gère également la relation avec les parties prenantes externes (tissu associatif, labels et organismes d'évaluation). Les politiques et les actions sont réparties sur 4 chantiers : associatif, social, environnemental et éthique des affaires.

Par ailleurs, l'équipe conduit régulièrement des analyses sur les différents processus et politiques en matière de RSE dans une démarche d'amélioration continue.

ÉQUIPE RSE

VERTONE compte une équipe RSE composée de 12 collaborateurs aux profils différents : 7 consultants, 3 managers, 1 RH et 1 partner

1 RÉUNION PAR MOIS

COMITÉ DE DIRECTION

Il est composé des 15 partners du cabinet

1 RÉUNION PAR MOIS

IRP

le Comité Social et Économique (CSÉ) est composé de 8 membres élus et 8 suppléants

5 À 6 RÉUNIONS PAR AN



Depuis 2014, VERTONE fait appel à Ecovadis, agence de notation extra-financière, pour évaluer sa politique RSE sur les 4 thèmes suivants : Environnement, Social, Éthique et Achats Responsables. En août 2023, VERTONE est classé dans le Top 7% des entreprises évaluées de sa catégorie et obtient la médaille d'argent.

UNE DÉMARCHE RSE INSCRITE DANS LE TEMPS

1999 Création de VERTONE

1^{er} soutien à CheerUP

Adhésion au
Réseau Entreprendre
du DG de VERTONE

2006

2009 Adhésion à la Charte
de la diversité

Adhésion au Pacte Mondial
de l'ONU (Global Compact)

1^{er} Mécénat de compétences
avec la Fédération des
Banques Alimentaires

.....
2012

2013 1^{er} soutien à ELA
à l'occasion de l'évènement
« Mets tes baskets en entreprise »

Certification Happy at Work
2015

2018 1^{er} soutien à l'AFM Téléthon

Médaille d'or Ecovadis (Top 3%)

Création de l'offre de conseil
Business à impact positif

2020

2022 1^{ère} édition du VERTONE Care Day
1^{er} bilan carbone

NOTRE IMPACT SUR LA CHAÎNE DE VALEUR ET SUR NOS PARTIES PRENANTES

VERTONE fait respecter les principes de l'ONU et de l'OIT au travers d'une charte signée par les fournisseurs. La charte témoigne de la résolution de VERTONE de promouvoir l'application des principes du développement durable auprès de ses fournisseurs et prestataires. Cette volonté vise à intégrer la RSE comme critère de sélection à part entière au même titre que les aspects de coût, de qualité ou de service. Les fournisseurs de VERTONE sont principalement des fournisseurs de consommables de bureau, d'équipements informatiques et de prestations de services diverses.

100
fournisseurs

VERTONE propose à ses clients une offre de conseil business à impact positif dont l'objectif est d'intégrer les impacts sociaux et environnementaux à la stratégie de l'entreprise en conciliant performance économique et utilité sociale. Les leviers de notre offre Business à Impact Positif sont les suivants :

- Acculturer les équipes aux enjeux du business à impact positif
- Valoriser les engagements auprès des clients de l'entreprise
- Définir la raison d'être de l'entreprise et ses engagements
- Définir une stratégie à impact positif
- Innover de façon durable
- Développer un « marketing responsable »

100
clients par an

VERTONE sensibilise ses équipes au développement durable et à l'importance du business à impact positif à travers des chartes et codes de conduite éthiques et responsables. VERTONE organise aussi des webinars ouverts à ses salariés, prend régulièrement la parole en réunion d'équipe sur les sujets relatifs à la RSE, offre l'accès à de nombreux articles via le blog, et implique ses collaborateurs dans la conduite de la politique RSE.

169
salariés

14 **20**
partenaires
associatifs partenaires
business

NOS ENGAGEMENTS

Nos actions visent à améliorer continuellement les réalisations de VERTONE afin de réaffirmer les principes de l'ONU (VERTONE est signataire du Pacte Mondial des Nations Unies depuis 2012).

DROITS DE L'HOMME

Pour VERTONE les droits de l'homme c'est l'accompagnement d'associations humanitaires et l'encouragement du développement personnel par l'entrepreneuriat.



NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL

Pour VERTONE le respect des normes internationales du travail c'est l'égalité des chances, l'accès à la formation et au développement, la garantie de bonnes conditions de travail et l'attention portée sur le bien-être de ses collaborateurs.



ENVIRONNEMENT

Pour VERTONE l'environnement c'est la maîtrise de l'impact environnemental de ses bureaux, des déplacements de ses collaborateurs, ainsi que la sensibilisation auprès des parties prenantes.



ÉTHIQUE DES AFFAIRES

Pour VERTONE le respect de l'éthique des affaires, c'est le respect strict des principes de confidentialité, de libre concurrence, la lutte contre les comportements irrespectueux, la corruption et les conflits d'intérêt.



CHAPITRE 2

NOS ACTIONS RELATIVES AUX DROITS DE L'HOMME

VERTONE a choisi de jouer un rôle sociétal et de faire porter son action en matière de droits de l'homme dans l'aide à des associations humanitaires dont l'action agit directement ou indirectement en faveur de la défense des droits et de la dignité humaine.

.....

Accompagner des associations humanitaires
Favoriser le développement personnel par l'entrepreneuriat

.....

NOS ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT DES ASSOCIATIONS HUMANITAIRES

VERTONE joue un rôle sociétal et s'engage en matière de droits de l'Homme en soutenant des associations humanitaires à but non lucratif. Ces associations sont sélectionnées pour leur action directe ou indirecte en faveur de la défense des droits et de la dignité humaine.

14

associations accompagnées
par VERTONE en 2023

292

JH de pro bono
effectués par les consultants
en 2023

26 K€

de dons versés
à des associations
en 2023



VERTONE CARE DAY

En 2023, VERTONE a lancé la deuxième édition des « VERTONE CARE DAY ». Les collaborateurs se voient proposer la participation à une journée d'engagement citoyen et solidaire afin d'aider l'association de leur choix sur leur temps de travail. Deux types d'engagement possibles : des actions « terrain » (remise en état d'un orphelinat, collecte d'invendus, préparation de repas...) et des actions de mécénat de compétences (atelier d'idéation, formation à destination des membres de l'association, amélioration de la stratégie de collecte...). Cette journée a vocation à être reconduite chaque année et s'inscrit dans le cadre d'un programme plus large d'engagement des collaborateurs auprès d'associations à but non lucratif.



85

collaborateurs se sont mobilisés auprès de 12 associations en 2023 : AVVEJ, AFM Téléthon, Banques Alimentaires, Croix Rouge, École de la 2^{ème} chance, Environnement Fausses-Reposes, Face, Fondation Terre Solidaire, Les Blouses Roses, Les Petites Cantines, Les Hôtels Solidaires, Secours Populaire.

Tout au long de l'année, VERTONE est engagé auprès de 4 structures à but non lucratif et les accompagne financièrement, en pro bono ou à travers un mécénat de compétences :

ELA

Depuis 2012 VERTONE accompagne ELA, une association qui soutient les familles concernées par une leucodystrophie, un groupe de maladies génétiques qui détruisent le système nerveux central de ceux qui en sont atteints.

► En 2023, VERTONE a une nouvelle fois participé à l'opération « Mets tes baskets en entreprise » pour la 11^{ème} année consécutive.

- 1,2 millions de pas ont été réalisés en une journée par 84 consultants.
- Un don de 10 000 € a été versé à l'association.



FÉDÉRATION FRANÇAISE DES BANQUES ALIMENTAIRES

Depuis 2012, VERTONE soutient par un mécénat de compétences la Fédération Française des Banques Alimentaires qui lutte contre la pauvreté et la précarité alimentaire. La FFBA constitue aujourd'hui le 1^{er} réseau d'aide alimentaire avec 79 banques alimentaires en France.

► En 2023 VERTONE est intervenu à hauteur de 45 JH auprès du pôle philanthropie de la FFBA dans le cadre de son mécénat de compétences. L'accompagnement a consisté à les aider à structurer une démarche pour accélérer la collecte de dons auprès des particuliers et construire leur plan stratégique à horizon 2030.



AFM TELETHON

Depuis 2018, VERTONE soutient l'AFM-Téléthon, une association dirigée par des parents et des malades pour lutter contre les maladies rares, génétiques et lourdement invalidantes.

► En 2023, et pour la 6^{ème} année consécutive, VERTONE a participé au Téléthon et organisé des activités de sensibilisation aux maladies génétiques.

- 68 salariés ont participé à ces ateliers sur le thème du muscle.
- Un don de 8 000 € a été versé à l'association.



FACE

En 2023, VERTONE a commencé à accompagner FACE, une fondation pour l'inclusion qui réunit acteurs publics, privés et associatifs dans la lutte contre l'exclusion, les discriminations et la pauvreté.

► En 2023, VERTONE est intervenu à hauteur de 70JH dans le cadre de son mécénat de compétences, pour contribuer à la rédaction du nouveau plan stratégique FACE.



Pour 2024, VERTONE a créé un programme d'accompagnement pour des seniors éloignés de l'emploi, prévoyant : relecture de CV, simulation d'entretiens, atelier de formation aux outils numériques et session de témoignages pour démontrer l'importance des seniors en entreprise.

NOS ACTIONS FAVORISANT LE DÉVELOPPEMENT PERSONNEL PAR L'ENTREPRENEURIAT

VERTONE est également engagé pour l'entrepreneuriat au travers de son soutien à l'association Réseau Entreprendre.

RÉSEAU ENTREPRENDRE

Depuis 2005 VERTONE adhère au Réseau Entreprendre Paris, à travers lequel des chefs d'entreprise expérimentés peuvent aider de jeunes créateurs d'entreprise à développer leur projet.

► En 2023 VERTONE est intervenu auprès de Réseau Entreprendre dans le cadre de missions pro bono à hauteur de 20 JH pour :

- Participer à des comités d'engagement (décision collégiale de faire d'un candidat un lauréat de RE-Paris) et au conseil d'administration
- Accompagner des lauréats Coralium
- Accompagner le DG de RE-Paris
- Partager un retour d'expérience et des explications sur les processus cessions/acquisitions



POUR RENFORCER NOTRE ENGAGEMENT.

VERTONE a pour ambition de développer le programme d'engagement VERTONE Care de manière plus large et avec d'autres associations. L'objectif de ce programme est de mobiliser 1% du temps de travail des collaborateurs au service d'associations à but non lucratif à l'horizon 2024. En 2023, 97% de cet objectif est atteint.

CHAPITRE 3

NOS ACTIONS RELATIVES AU SOCIAL ET AUX CONDITIONS DE TRAVAIL

Depuis sa création, VERTONE s'est construit en alliant esprit d'équipe, enthousiasme, engagement et excellence dans l'exercice des missions confiées par ses clients. L'ambition du cabinet est d'être une référence sur ses domaines et secteurs d'intervention. Cette même ambition est mise au service des conditions de travail des salariés de l'entreprise.

.....

Favoriser l'égalité des chances
Encourager la formation et le développement professionnel
Améliorer les conditions de travail
Favoriser le bien-être des collaborateurs

.....

NOS ACTIONS FAVORISANT L'ÉGALITÉ DES CHANCES

VERTONE est déterminé à lutter contre la discrimination à la fois dans ses recrutements et dans la progression professionnelle de ses salariés. Ces engagements sont officialisés dans la Charte éthique VERTONE qui les mentionne, et dans la Politique RH qui rappellent les actions mises en place par le cabinet en faveur de la diversité. Ces documents sont mis à la disposition de l'ensemble des collaborateurs sur l'intranet VERTONE.

ÉGALITÉ DES CHANCES DANS LE PROCESSUS DE RECRUTEMENT

Le processus de recrutement VERTONE est transparent et non discriminatoire ; il est ouvert à tous les candidats. Le choix d'une candidature porte uniquement sur des critères objectifs tels que le profil académique, le profil professionnel et les acquis du candidat.

Depuis 2013 une formation au recrutement est organisée par VERTONE afin de sensibiliser ses consultants à l'importance de la diversité et de la non-discrimination dans le recrutement.

► En 2023, VERTONE a formé 30 consultants supplémentaires à cette formation, pour un total de 245 consultants depuis sa création.

ÉGALITÉ DES CHANCES DANS LA PROGRESSION DE CARRIÈRES

Chez VERTONE les consultants sont tous évalués de la même façon indépendamment du sexe et de l'âge. Ils bénéficient d'une évaluation au début et à la fin de chaque mission réalisée, ainsi que d'une évaluation annuelle.

En 2023, VERTONE obtient une note globale de 90 sur 100 à l'index de l'égalité Femmes-Hommes (en application de la loi « pour la liberté de choisir son avenir professionnel » du 5 septembre 2018), avec la note maximale sur : l'écart de rémunération entre les Femmes et les Hommes, le pourcentage de salariées augmentées au retour d'un congé maternité et le nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 salariés ayant perçu les plus hautes rémunérations.

► En 2023, VERTONE affiche une égalité Femmes-Hommes concernant le recrutement (44 % de recrues féminines), l'accès à la formation et la promotion de ses collaborateurs (46 % de femmes promues, tous grades confondus).

ÉGALITÉ DES CHANCES DANS L'ÉQUILIBRE VIE PERSONNELLE ET PROFESSIONNELLE

Les salariés peuvent bénéficier d'un aménagement de leur temps de travail indépendamment de leur genre, de leur âge ou de leur situation.

► En 2023, 4 de nos collaborateurs en ont bénéficié suite à une demande exprimée à leur mentor et à la Direction Générale.

245

consultants ont participé à une formation incluant une sensibilisation à la diversité

90/100

note obtenue par VERTONE à l'index de l'égalité Femmes-Hommes en 2023

44 %

des nouvelles recrues sont des femmes en 2023

4

de nos collaborateurs ont bénéficié d'un aménagement de leur temps de travail en 2023



INTÉGRATION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

VERTONE accompagne 100% des collaborateurs en RQTH dans les dispositifs et actions visant à garantir le maintien dans l'emploi (aménagement de poste ergonomique, aménagement du temps de travail et flexibilité des modalités, accompagnement dans les démarches administratives).

3

ETP VERTONE
relèvent du statut RQTH

APPUI AUX COLLABORATRICES TOUT AU LONG DE LEUR CARRIÈRE

VERTONE est également très attentif aux sujets d'égalité hommes/femmes. 100% des salariés concernés sont couverts par la subrogation pour la maternité/adoption et une équipe de 3 consultants travaille sur les sujets ayant trait à la parentalité.

54%

de l'effectif total est
composé de femmes
en 2023

50%

de l'effectif managerial
(managers, senior managers et partners)
est composé de femmes en 2023

NOS ACTIONS EN FAVEUR DE LA FORMATION ET DU DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL

ACCUEIL DE NOUVEAUX CONSULTANTS ET INSERTION PROFESSIONNELLE DES ÉTUDIANTS

Chaque nouveau consultant se voit attribuer un mentor parmi la population de managers, senior managers ou partners du cabinet pour accompagner sa progression professionnelle. Le mentor suit l'évolution professionnelle des consultants qui lui sont attribués tout au long de leur parcours chez VERTONE. De plus, lors du premier jour les consultants se voient attribuer un parrain qui s'occupe de les accompagner durant leur période d'intégration, notamment sur la première journée dédiée à la découverte du cabinet et à la rencontre de différents interlocuteurs. Un Guide de Bienvenue est également mis à disposition des nouveaux arrivants où ils trouvent toutes les informations essentielles à leur prise de poste.

Pour accueillir au mieux les nouveaux salariés, un séminaire de formation de 2 jours, le « 2-Days training » est organisé en dehors du cabinet et au vert. En 2023, il y a eu deux sessions : une en février et une en octobre, avec 24 participants en tout. Les nouveaux arrivants VERTONE ont également l'opportunité de se présenter en réunion mensuelle d'activité afin de faciliter leur intégration.

Afin de favoriser l'insertion professionnelle, VERTONE emploie tous les ans des étudiants stagiaires, et participe à des forums en école afin de rencontrer des étudiants et recruter de nouveaux talents.

► En 2023, VERTONE a participé à 8 forums de recrutement d'écoles : HEC, ESSEC, ESCP, Dauphine, Sciences Po, Polytechnique, Horizon Chimie, Arts & Métiers.

► En 2023, VERTONE est intervenu au sein de 8 écoles pour y donner des cours.

DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

L'ensemble des salariés VERTONE bénéficie d'un plan de formation individualisé et régulièrement enrichi. Des parcours de formation intégrant des formations internes et externes sont mis à disposition par VERTONE à l'ensemble de ses salariés afin d'accompagner le développement de leurs compétences. Depuis début 2021, les consultants ont également la possibilité de s'auto-former librement en accédant au contenu de 19 formations délivrées par VERTONE (sur les 26 existantes). Enfin, un ETP a été recruté en 2023 pour gérer les formations et un logiciel dédié est prévu pour 2024.

Par ailleurs, VERTONE a généralisé l'usage de Napta, un outil de gestion des compétences qui permet de réaliser l'ensemble des évaluations annuelles des consultants et de suivre les évaluations de chaque mission pour s'assurer de leur progression.

25

salariés recrutés
en 2023

11

stagiaires recrutés
en CDI en 2023
(58 % des stagiaires
de fin d'étude)

89%

des collaborateurs
ont bénéficié d'au moins
une formation en 2023



20^h

de formation par
salarié en 2023

Parce que la promotion au grade de manager est une étape charnière dans la trajectoire conseil, VERTONE s'est doté d'un programme de formation dédié au Management :

- L'onboarding Manager qui a pour vocation de célébrer les nouveaux promus, de leur donner les clés leur facilitant l'intégration du grade (rappels des attendus, présentation des process et outils), de leur permettre d'identifier des personnes ressources dans leur intégration et de s'appuyer sur leur cohorte.
- La formation management qui a pour but de donner des bases et outils nécessaires au management d'équipe, d'identifier son style de management et de savoir l'adapter à son interlocuteur,
- Le 2 days leadership & management, séminaire résidentiel qui a pour objectif d'approfondir les pratiques managériales et d'accompagner les managers dans l'évolution de leur posture. La session 2023 a eu lieu en juin, avec 6 participants.

ÉVALUATION DES COMPÉTENCES ET ENTRETIEN PROFESSIONNEL

Le parcours d'évaluation de VERTONE concerne 100% de ses consultants. Il permet de suivre leur progression de façon ponctuelle, à l'issue de chaque mission et de façon annuelle grâce à une grille d'évaluation objective des réalisations.

Un entretien professionnel est également organisé tous les deux ans entre les consultants et leur mentor afin de recenser leur besoin de formation et de les rendre acteurs de leur évolution professionnelle. Enfin, VERTONE a mis en place un système d'évaluation anonyme de ses managers.

► 100% des consultants bénéficient d'un encadrement pour progresser durant leurs missions et d'une évaluation annuelle.

► 100% des managers de VERTONE bénéficient d'une évaluation pour progresser dans leur pratique du management.

3

nouvelles formations
ont été mises à disposition
des collaborateurs en 2023

100%

des nouveaux managers
ont participé à une formation
liée à leur nouvel emploi

NOS ACTIONS EN FAVEUR DE L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL

LOCAUX ET ÉQUIPEMENTS DES CONSULTANTS

Depuis 2022, le cabinet occupe un espace de co-working, Morning, au coeur de Paris dans le 7ème arrondissement.

Depuis 2020, les consultants sont équipés de modèles d'ordinateurs Asus légers (1,1kg), solides et performants. Le poids est un critère clé de choix des ordinateurs pour limiter les risques de trouble musculo-squelettique d'une population de consultants particulièrement nomade. La marque Asus a été privilégiée pour la qualité de ses ordinateurs ainsi que pour ses engagements RSE, l'entreprise étant la 1^{ère} de l'industrie électronique à être certifiée ISO 20400 pour l'approvisionnement durable.

Depuis 2020, VERTONE contribue également à l'amélioration du poste de télétravail de ses consultants avec une participation à l'achat d'une chaise de bureau à hauteur de 100€ et d'un écran à hauteur de 80€. Par ailleurs, VERTONE finance à hauteur de 75 % l'abonnement téléphonique de ses salariés.

100%

des collaborateurs
peuvent profiter du dispositif
d'aménagement de leur poste
de télétravail en 2023

INFORMATION ET TRANSPARENCE

VERTONE favorise la transmission d'informations et la transparence envers ses salariés. Dans ce sens une politique de « capitalisation » des documents a été mise en place avec un partage sur l'outil collaboratif Teams. Par ailleurs, VERTONE réalise tous les 2 ans une enquête de satisfaction anonyme de ses collaborateurs permettant de mesurer le climat interne de l'entreprise.

► En janvier 2024, VERTONE a mené la 4^{ème} édition de l'enquête, 66 % des collaborateurs ont répondu à cette enquête et les résultats de l'étude ont été présentés à l'ensemble des collaborateurs en avril 2024.

De plus, de nombreuses initiatives confirment l'importance que revêt la transparence et le partage d'informations dans le fonctionnement de VERTONE pour l'organisation :

- VERTONEBoost, évènement de partage sur des sujets d'innovation lancé en 2020, dont 9 éditions ont déjà été réalisées. Lors de ces éditions, les collaborateurs ont pu contribuer aux réflexions concernant des sujets stratégiques du cabinet.
- VERTONews, réunion mensuelle durant laquelle tous les consultants sont invités, permettant de passer en revue l'actualité commerciale, l'actualité RH, les évolutions de VERTONE et les bonnes pratiques RSE. Ces réunions mensuelles sont proposées en mode hybride : en présentiel et distanciel simultanément.

► En 2023, 12 réunions d'information «VERTONews» avec l'ensemble des salariés dont le compte rendu est accessible à 100% des collaborateurs ont eu lieu.

119

personnes ont fait la demande
d'aménagement de leur poste
de télétravail et ont bénéficié
de ce dispositif depuis 2020

Enfin, le CSE (Comité Social et Economique) assure un rôle permanent de relais des remontées des salariés et de diffusion de l'information. Il est composé de 8 membres titulaires et 8 suppléants élus en 2023, de grades et de profils différents, qui se réunissent régulièrement avec la direction en tant que représentant des salariés et mettent en place un certain nombre d'actions culturelles et sociales à destination des collaborateurs : cartes cadeaux, réductions sur des sorties culturelles, organisation d'événements conviviaux, ...

► En 2023, 6 réunions du CSE ont été organisées et le budget des Activités Culturelles et Sociales a été augmenté à 440€ par salarié.

ACTIONNARIAT ET NOMINATION DE NOUVEAUX PARTNERS

VERTONE est détenu à 100% par ses fondateurs et salariés. Un plan d'actionnariat salariés permet la montée des salariés au capital. En 2023, VERTONE compte 15 partners.

CONTRAT DE TRAVAIL ET RÉMUNÉRATION

VERTONE compte 100% de salariés en CDI en 2023. La rémunération des équipes est supérieure à celle préconisée par la convention collective des cabinets de conseil Syntec-Cinov et inclut une participation et un intéressement d'environ 4,5% du salaire chacun (soit 9% en tout). Pour les profils consultants seniors et le management, la structure de rémunération inclut une prime variable. L'effectif cadre chez VERTONE représentait 97% des effectifs en 2023.

RESTAURATION ET SANTÉ

VERTONE finance les titres restaurant à hauteur de 60% alors que le seuil minimum est fixé à 50%.

VERTONE réalise tous les 5 ans une comparaison des mutuelles, de manière à proposer à ses salariés la meilleure prestation sur le marché. Par ailleurs, alors que l'employeur doit prendre au minimum 50% de la cotisation à sa charge, en 2023 comme depuis plusieurs années, VERTONE participe à hauteur de 60% dans le financement de la complémentaire santé dont 100% de ses salariés bénéficient.

► Fin 2022, le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP) a été mis à jour.

► En 2023, comme en 2019, VERTONE a entièrement pris en charge un bilan de prévention santé pour l'ensemble de son personnel âgé de plus de 40 ans en collaboration avec le centre ELLA SANTE. 22 salariés de VERTONE ont bénéficié de ce bilan.

6

réunions du CSE
ont été organisées
en 2023

100%

du cabinet VERTONE
est détenu par ses fondateurs
et salariés

100%

des salariés
en CDI

60%

de financement des titres restaurants
et de prise en charge de la
complémentaire santé
(vs. obligation légale de 50 %)

NOS ACTIONS EN FAVEUR DU BIEN-ÊTRE DES SALARIÉS

PRÉVENTION ET ATTENTION PORTÉE AU BIEN-ÊTRE DES SALARIÉS

VERTONE a plusieurs fois été distingué pour son bien-être au travail dans des études indépendantes. Nous avons notamment été labellisé «HAPPY AT WORK» pendant 3 années, allant jusqu'à être classé dans les meilleures entreprises entre 1 et 250 employés en France, en 2016, 2018 et 2019.

Une enquête relationnelle à destination des salariés est par ailleurs programmée tous les deux à trois ans, l'enquête menée en janvier 2024 à laquelle ont participé 66% des salariés VERTONE indique que 96 % des salariés sont satisfaits de VERTONE, +2 pts gagnés par rapport à 2021.

Soucieux du bien-être de ses salariés, en 2021 VERTONE a également lancé VERTONEBabies une action autour de 3 piliers :

- Pilier générosité : envoi d'un cadeau pour les nouveaux-nés et leurs parents.
- Pilier accompagnement : accompagnements des futures mamans de l'annonce de la grossesse au retour du congé maternité. En complément depuis 2023, 4 demi-journées d'absences sont autorisées pour les mères dans les 2 mois suivants leur retour de congé maternité.
- Pilier informations : mise à disposition des questions/réponses fréquentes pour les parents vertoniens et d'un fichier de partage avec les bons plans.

ATTENTION PORTÉE À LA SANTÉ PHYSIQUE ET PSYCHOLOGIQUE DES SALARIÉS

VERTONE prête également une attention particulière aux risques professionnels auxquels ses salariés sont susceptibles d'être confrontés. Ainsi, 10 risques psychosociaux et 11 risques physiques ont été évalués dans une analyse de risques spécifiques et font chacun l'objet de mesures de prévention.

Chaque année des ateliers de sensibilisation sont organisés sur des thématiques telles que la prévention et la gestion du burn-out et de toute forme de harcèlement.

- VERTONE a ainsi lancé la semaine du bien-être en 2019 afin de sensibiliser les salariés à la thématique du stress au travail et au burn-out.
- En 2023, la semaine du bien-être s'est tenue en mars. À cette occasion, plusieurs ateliers étaient proposés aux collaborateurs (atelier de sensibilisation au burn out, initiation à la sophrologie, à l'hypnose et à la méditation et sessions de massage). Une journée était également dédiée aux consultations d'ostéopathie pour la prévention des troubles musculo squelettiques (TMS).

96%

des salariés sont satisfaits de VERTONE (selon une enquête réalisée par VERTONE à laquelle 66% des salariés ont répondu en janvier 2024)

5

séances de sensibilisation et de prévention du burn-out ont été organisées pour l'ensemble des collaborateurs du cabinet depuis 2019.



VERTONE offre à ses salariés depuis 2021 l'accès à la plateforme Moodwork. Cette application web et mobile permet aux salariés d'auto-évaluer leur santé mentale au travail. La plateforme propose un accompagnement individuel et personnalisé par salarié afin qu'il puisse faire le point sur sa situation, agir sur son bien-être et échanger avec des psychologues.

móòd
Work



VERTONE a également lancé en mars 2023 une « Cellule de Prévention et de Suivi » pour accompagner les salariés et gérer les situations particulières à risques de déséquilibre.

- Elle est composée du DG, de trois partners, d'une manager et d'une RH.
- Elle s'adresse à tous les salariés, que ceux-ci soient en activité, présentant des signes de stress chronique, pour anticiper et prévenir plutôt que guérir, ou qu'ils soient de retour après un arrêt de travail lié à un épuisement professionnel.
- Le salarié choisit ou se voit attribuer un interlocuteur privilégié au sein de la cellule, selon ses affinités. Des échanges réguliers ont ensuite lieu entre les membres de la cellule pour trouver des solutions ensemble et - si nécessaire - faire le lien avec les pôles d'activité / cordées managériales concernées.
- En fonction de la situation et de l'état du salarié, différents leviers peuvent être activés : gestion de la charge sur les critères de périmètre, ressources ou délai, écoute, échange, suivi régulier en dehors de la cordée managériale et des process RH classiques, ...

En 2023, VERTONE a mis en place des entretiens annuels de suivi de la charge pour les salariés au forfait jour (à partir du grade de consultant senior). Ceux-ci permettent un échange entre le mentoré et son mentor sur les conditions de travail, avec des questions sur la charge de travail, le respect des temps de repos, les déplacements professionnels et l'adéquation entre la rémunération et le travail fourni.

6

collaborateurs sont membres de la « Cellule de Prévention et de Suivi »



FORMATION « PRÉVENTION DES RISQUES PSYCHO-SOCIAUX »

En 2023, VERTONE a ajouté à son catalogue une formation « Prévention des risques Psycho-sociaux » de 1,5 jours à 8 partners, et prévoit de former les autres partners et les senior managers en 2024. L'objectif est de développer une culture préventive afin que le management sache identifier les facteurs de risques psychosociaux et soit en capacité d'agir face à ces risques.



GÉNÉRALISATION DE NOUVEAUX MODES DE TRAVAIL À DISTANCE

La pandémie de Covid a largement modifié le quotidien des consultants avec la généralisation du télétravail. Dans ce contexte, VERTONE a été particulièrement attentif au bien-être de ses équipes en multipliant les initiatives nouvelles :

- Accès à distance aux réunions mensuelles d'information VERTONews à 100% des collaborateurs
- Une enquête de satisfaction spécifique sur la perception des collaborateurs quant à l'articulation télétravail et présentiel en mai 2020 pour 100% des collaborateurs
- Une Charte du télétravail et une Charte de l'équilibre vie professionnelle vie personnelle diffusée début 2022, qui renforcent toutes les deux la Charte du droit à la déconnexion diffusée par VERTONE en 2018
- Un dispositif d'aide à l'aménagement du poste de travail du salarié à domicile

78%

des salariés estiment
que le télétravail a un impact positif
sur leur bien-être au travail
(Enquête relationnelle menée
en janvier 2024)

DROIT À LA DÉCONNEXION

Le 19 septembre 2018, est entrée en vigueur la Charte de VERTONE relative au droit à la déconnexion.

Avec cette charte l'objectif de VERTONE est de rappeler les bonnes pratiques en la matière, tout en laissant à chaque salarié le choix d'organiser son travail, afin de pouvoir concilier vie personnelle et vie professionnelle, en respectant les règles de protection et les exigences liées au métier du conseil.

L'équilibre vie professionnelle et vie privée a de nouveau été réaffirmé au travers d'une charte rédigée avec le CSE et la direction générale du cabinet, et diffusée en 2022.

CHAPITRE 4

NOS ACTIONS RELATIVES À LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

La protection de l'environnement prend une place primordiale dans le dispositif RSE de VERTONE. En matière d'environnement, l'action de VERTONE privilégie trois axes majeurs d'actions.

.....

.....

-
-
-

.....

NOS ACTIONS POUR LIMITER L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DE NOS BUREAUX

Depuis juillet 2022 l'ensemble des équipes VERTONE est installé dans un étage privatisé d'un centre de coworking Morning dans le centre de Paris. Morning est une entreprise certifiée B-Corp.

Le passage à une gestion de nos locaux en partie confiée à un tiers a demandé un contrôle des normes environnementales appliquées par le prestataire afin qu'elles soient en adéquation avec nos valeurs. Les actions environnementales développées par Morning furent aussi complétées par de nouvelles bonnes pratiques mises en place à notre étage à notre initiative.

morning,

LA CONSOMMATION DE PAPIER

La gestion responsable du papier est un pilier de la politique RSE de VERTONE qui a opté pour un fournisseur certifié ISO 14001 proposant un papier labellisé Nordic Swan : 75% de papier recyclé et 25% de fibres issues de forêts labellisées FSC et PEFC.

L'ensemble de nos imprimantes est certifié Energy Star et pourvu d'une fonction d'extinction automatique. Ces imprimantes sont par ailleurs paramétrées par défaut pour une impression des documents en recto-verso et noir & blanc.

LE MATÉRIEL INFORMATIQUE

En 2023, la politique de remplacement des ordinateurs a évolué pour allonger leur durée de vie : ceux-ci ne sont plus remplacés tous les 3 ans mais uniquement lorsqu'ils ne fonctionnent plus et ne peuvent être réparés.

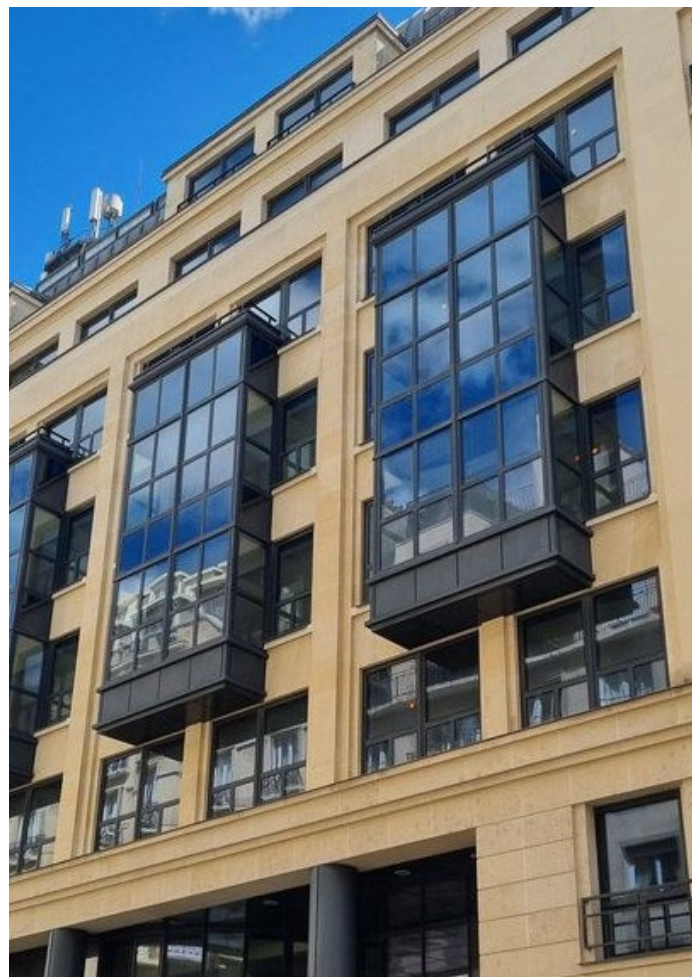
L'ÉLECTRICITÉ, L'EAU, ET LES AUTRES CONSOMMABLES

La consommation en eau et en électricité de l'étage VERTONE est suivie de près avec le prestataire Morning depuis notre installation.

Le chauffage est réglé sur 19°C en hiver, la climatisation sur 25°C en été, et des incitations devant éviter le dérèglement des températures ont également été mises en place. À terme, un système de GTB devrait permettre de suivre et de régler la température. Afin de réduire la consommation en électricité, un système permettant d'éteindre les prises des postes de travail est aussi mis en place, les collaborateurs ayant été sensibilisés à adopter ce réflexe.

L'éclairage installé est de basse consommation. Néanmoins une modification des réglages a été appliquée afin de déclencher les détecteurs de mouvement avec un niveau de lumière plus bas et de réduire la durée d'éclairage des espaces communs.

La consommation en eau est également suivie régulièrement et des étiquettes devant permettre de consommer moins d'eau ont aussi été affichées dans les sanitaires.





297 kg

de papier/carton recyclés
en 2023

Pour les consommables du quotidien, l'espace Morning met à disposition des collaborateurs de la vaisselle permettant ainsi de réduire les déchets. Les produits d'entretien de l'espace sont aussi mis dans des contenants réutilisables et les fournitures de bureau gérées par VERTONE sont commandées selon le niveau de stock.

L'espace de coworking propose également des boissons chaudes et les Vertoniens disposent d'une machine à café à leur étage. Le café sélectionné, « Terre de Café » provient d'une filière durable avec une traçabilité des parcelles, des produits bio et une torréfaction réalisée en France.

Côté restauration, le comptoir de l'espace est zéro plastique.

Concernant les installations de l'espace Morning et son aménagement, du mobilier éco responsable meuble les espaces. Les bureaux, casiers et tables de réunion sont fabriqués en Bretagne avec une traçabilité de A à Z. Les Phone box sont également fabriquées en France.

LE RECYCLAGE

La gestion et le recyclage des déchets dans notre espace de coworking ont été délégués au prestataire Lemontri. Ce dernier est certifié B-Corp depuis 2016, a obtenu la distinction « Best of the world » en matière d'engagement environnemental en 2018 et dispose de l'agrément ESUS (Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale). D'autre part, Lemontri s'engage pour l'inclusion sociale en formant et accompagnant chaque année une trentaine de personnes aux métiers de l'économie circulaire.

Le dispositif de tri au sein des locaux comporte 4 bacs de tri : bouteilles en plastique & canettes/papier & carton/verre/déchets divers.

Lemontri se charge de conditionner les différentes matières, avant de les envoyer dans des filières de recyclage partenaires. Ces filières sont choisies pour leur proximité géographique (100 % circuits courts) et leur efficacité (recyclage 100 % matière).

199 kg

de verre recyclé en 2023

80 kg

de D3E recyclés en 2023

NOS ACTIONS POUR LIMITER L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DE NOS DÉPLACEMENTS

VERTONE dispose d'une politique de voyage responsable destinée à encourager davantage l'usage de transports respectueux de l'environnement :

- Les transports en commun ainsi que le vélo sont privilégiés pour se déplacer dans Paris et ses proches banlieues
- Le train est privilégié pour les moyennes distances en France et en Europe
- L'avion est à envisager uniquement pour les trajets représentant plus de 3h30 de train

Pour favoriser l'usage des modes de transports en commun ou qui n'émettent pas d'émission dans les trajets quotidiens domicile-bureau ou dans Paris et ses proches banlieues, VERTONE a mis en place des incitations financières :

- VERTONE rembourse 100% du coût du pass Navigo pour l'ensemble de ses collaborateurs.
- VERTONE rembourse jusqu'à 20€ par mois pour les abonnements vélo (soit 100% des abonnements Vélib). En complément, VERTONE participe à l'équipement en matériel de sécurité de ses collaborateurs à hauteur de 50 euros.

Le cabinet a également fait le choix de mettre à disposition un parking pour les vélos dans le nouvel espace de travail Morning plutôt que des places de parking pour les voitures.

Aussi, une enquête menée en février 2023 auprès des collaborateurs a permis d'évaluer les habitudes des trajets quotidiens « domicile / travail » des collaborateurs en 2022 :

- 69% utilisent les transports en commun
- 14% font leur déplacement à pied ou à vélo
- 10% utilisent des trottinettes ou vélos électriques
- 2% utilisent une moto ou un scooter électrique

VERTONE a déployé en 2019 l'ensemble du pack Teams (outil collaboratif + visio conférence) permettant les réunions à distance qui contribuent à l'abaissement du nombre de déplacements des consultants. Ce mode de travail s'est généralisé à partir de 2020 pour abaisser considérablement l'impact des déplacements du cabinet.

Enfin, depuis 2019, les séminaires VERTONE ont lieu en France, sans déplacement en avion, et en 2023, il a été organisé à moins de 100km du siège social.

100%

remboursement du pass Navigo (carte de transport en commun)

100%

remboursement abonnement Vélib (abonnement de vélos en libre-service)

20€

par mois remboursement autre abonnement vélo

50€

remboursement matériel de sécurité (casque, gilet...)

NOS ACTIONS POUR SENSIBILISER NOS PARTIES PRENANTES AUX BONNES PRATIQUES ENVIRONNEMENTALES

SENSIBILISATION DES SALARIÉS VERTONE

Depuis 2022, VERTONE communique sur les «12 éco-gestes» dans les bureaux, pour inciter les Vertoniens à adopter au bureau et en télétravail des gestes plus respectueux de l'environnement, sur les thématiques des Déchets, de l'Energie et du Numérique. Un guide de bienvenue est également mis à disposition des nouveaux salariés, présentant tout ce qu'il faut savoir sur le cabinet avec un chapitre spécifique sur les bonnes pratiques liées au développement durable, ainsi qu'une fiche mémo des 12 éco-gestes à adopter au travail.

De plus, les salariés VERTONE ont accès à différentes sources d'informations sur le thème du Durable, comme par exemple : un document de sensibilisation et de bonnes pratiques pour lutter contre la pollution numérique, transmis à tous les collaborateurs de VERTONE et présenté à l'ensemble des salariés.

Depuis 2021, VERTONE mène une opération de nettoyage des données contenues dans les messageries et les espaces numériques de travail partagés afin de limiter l'empreinte environnementale liée au stockage et à l'exploitation de données. Par ailleurs, le cabinet a mis au point un temps fort de nettoyage des boîtes mail et des espaces Teams/Sharepoint à l'occasion du Cyber World CleanUp Day (en mars) afin de sensibiliser les collaborateurs à la pollution numérique.

Depuis mars 2023, la politique de voyage responsable et le nettoyage numérique sont inclus dans le respect du règlement et des procédures dans les évaluations.

En juillet 2022, l'ensemble des collaborateurs a participé à la Fresque du Climat, animée par des salariés ayant déjà été formés au préalable, afin de les sensibiliser au dérèglement climatique et aux actions à mettre en place pour limiter les émissions de gaz à effet de serre. Suite à cette sensibilisation au dérèglement climatique à l'échelle de toute l'entreprise, il a été décidé que la participation à la fresque du climat ferait dorénavant partie du parcours d'intégration de tout nouvel arrivant.



18

collaborateurs ont été formés à l'animation de la Fresque du Climat en 2022



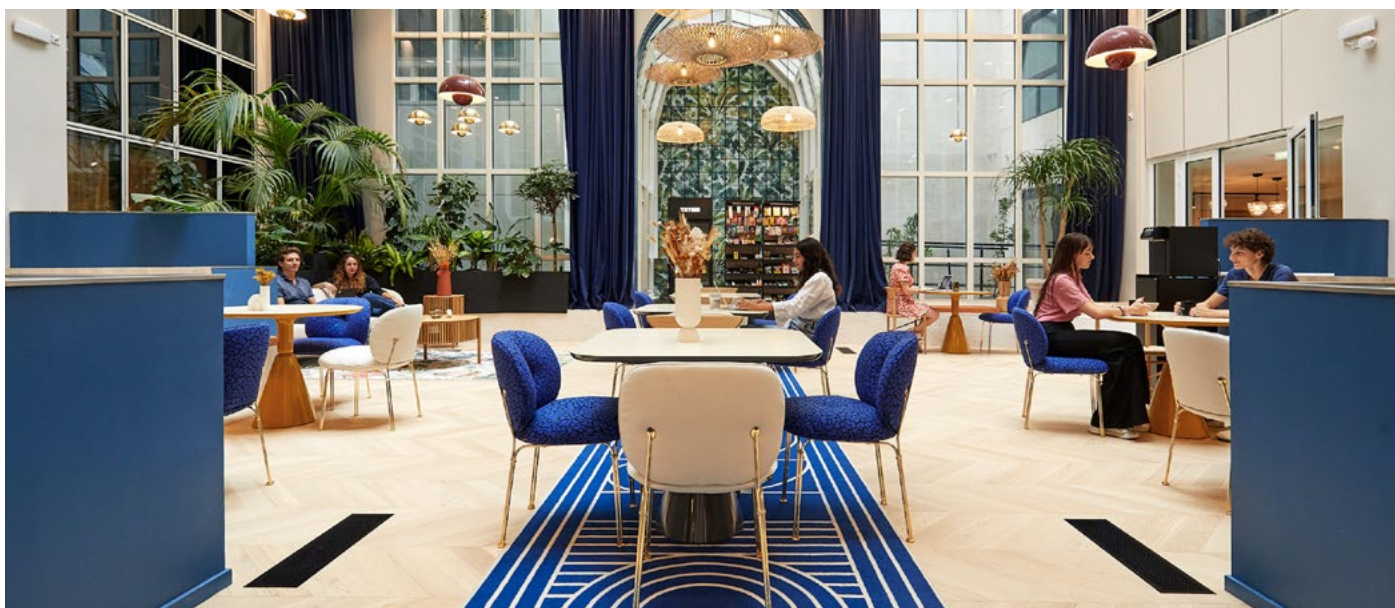
FORMATION « FONDAMENTAUX RSE »

VERTONE a intégré dans le plan de formation de ses collaborateurs une formation «Fondamentaux RSE» de 2 journées. L'objectif est de permettre aux salariés :

- d'avoir un socle de connaissances commun pour pouvoir comprendre et savoir parler des enjeux de la RSE
- de savoir structurer la réflexion lors d'une mission RSE
- d'avoir une culture des solutions existantes pour répondre aux enjeux du développement durable

136

collaborateurs ont participé à la Fresque du Climat depuis 2022



SENSIBILISATION DES CLIENTS DE VERTONE

Pour VERTONE, il est essentiel d'accompagner les entreprises vers un impact social et environnemental durable tout en leur permettant d'être économiquement viable. En interne la RSE fédère les collaborateurs en donnant un sens à leur mission, et en externe elle permet aux entreprises de se différencier de façon positive sur les marchés existants. C'est pourquoi nous avons développé une offre « Business à Impact positif » et accompagnons nos clients et leurs partenaires pour intégrer les problématiques d'impact dans leurs réflexions métier comme leviers d'innovation et de différenciation à travers différents axes :

- Acculturation sur le sujet du business à impact positif
- Valorisation des engagements RSE/impact auprès des clients
- Définition de la raison d'être et des engagements
- Définition d'une stratégie à impact positif
- Innovation positive
- Développement du « marketing responsable »

25%

du CA, réalisé sur des missions
ayant une composante « durable »
en 2023



PREMIER BILAN CARBONE

Le premier bilan carbone de VERTONE a été réalisé sur l'exercice 2022. Pour nous accompagner dans cette démarche volontaire, nous avons fait appel à l'entreprise Carbo et sa solution de calcul de l'empreinte carbone (GHG Protocol), qui recouvre les 3 scopes (1, 2, 3a et 3b). La méthodologie proposée par Carbo comprend le recensement exhaustif de nombreuses données ainsi qu'une enquête collaborateurs complétée par près de 70% des effectifs du cabinet.

Le résultat de ce bilan indique que VERTONE a émis 204 tonnes d'équivalent CO₂ sur l'année 2022, ce qui correspond à 1,17 tonnes par collaborateur.

Cette première mesure de l'impact carbone du cabinet VERTONE nous permet d'identifier et de mesurer nos principaux postes d'émission afin de définir des orientations & mettre en place un plan d'action pour réduire cet impact à 1 tonne par collaborateur en 2025.

CHAPITRE 5

NOS ACTIONS RELATIVES À L'ÉTHIQUE

VERTONE est engagé pour l'éthique des affaires et
mène des actions sur trois axes majeurs.

.....

Assurer la protection des informations et des données
Appliquer et promouvoir les comportements éthiques
Lutter contre toutes les formes de harcèlement

.....

NOS ACTIONS POUR ASSURER LA PROTECTION DES INFORMATIONS ET DES DONNÉES

VERTONE ASSURE LA CONFIDENTIALITÉ DES INFORMATIONS INTERNES

VERTONE est fermement engagé pour le respect de la confidentialité des données et du RGPD.

En 2018, VERTONE a réalisé un inventaire complet de ses pratiques RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données) sur la base d'une analyse d'écart entre l'ancienne législation et le nouveau règlement de l'Union Européenne en vigueur depuis le 25 mai 2018.

Entre 2020 et 2022 VERTONE a mis à jour l'inventaire des traitements ainsi que les mentions légales et l'utilisation des cookies sur son site internet. En 2018, VERTONE a complété cet inventaire par l'audit de son infrastructure informatique avec un organisme indépendant afin d'améliorer la sécurité et de se protéger des intrusions extérieures. En 2020, un espace « Confidentialité des données et RGPD » a été créé dans le réseau social d'entreprise de VERTONE permettant ainsi la mise à disposition à l'ensemble des salariés des présentations et articles permettant de s'informer sur l'actualité et les bonnes pratiques liées à cette thématique. Deux contacts référents sont également communiqués afin de répondre à toutes questions que pourraient se poser les salariés de VERTONE.

VERTONE ASSURE LA CONFIDENTIALITÉ DES DONNÉES EXTERNES

VERTONE s'engage sur la confidentialité des données que lui confient ses clients. Cet engagement est rappelé dans sa Charte éthique. VERTONE est attaché à la confiance accordée par ses clients et s'engage à respecter la législation française et européenne en matière de protection de l'information, et notamment celles relatives à la Propriété Intellectuelle, au Secret des Affaires et au Secret des Correspondances. Quand les échanges concernent des données à caractère personnel, VERTONE se conforme au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) et à sa traduction dans le droit français. Ces obligations s'appliquent aussi bien aux données collectées ou produites par VERTONE qu'aux informations qui lui sont confiées par ses clients.

Ces règles s'imposent à toute personne habilitée à accéder aux ressources du cabinet (outils, équipements, accès à internet, etc.) avec un dispositif de sécurité informatique adéquat.

Tous les salariés de VERTONE sont formés au respect de la confidentialité des informations transmises par les clients lors d'une des 1ères formations proposées aux nouveaux consultants et par la prise de connaissance des règles de bonnes pratiques relatives à l'éthique qui figure dans l'espace dédié aux nouveaux arrivants.

En 2023, un audit Cybervadis des risques en matière de sécurité de l'information a été réalisé. Cet audit sera renouvelé en 2024.

1

inventaire des traitements
mis à jour en 2022

1

charte de protection
des données et ressources de
VERTONE mise à jour en 2022

68

participants à la Quinzaine des
pratiques responsables en 2023



QUINZAINE DES PRATIQUES RESPONSABLES

Depuis 2020 VERTONE organise la Quinzaine des pratiques responsables, qui vise à promouvoir l'éthique dans toutes les situations professionnelles rencontrées par les salariés de VERTONE. À cette occasion, plusieurs ateliers d'échange ouverts à l'ensemble des salariés sont organisés pour promouvoir les bonnes pratiques. En 2023, 4 ateliers réunissant 68 vertoniens se sont déroulés entre le 7 et le 16 novembre sur les thèmes de la protection des données, la confidentialité, la lutte contre le harcèlement, la lutte contre les conflits d'intérêts et la corruption, et la promotion de la diversité.

NOS ACTIONS DE PROMOTION DES COMPORTEMENTS ÉTHIQUES



1

charte éthique

Pour compléter sa Charte éthique, VERTONE met à disposition de ses salariés depuis 2020 un Code de conduite et de pratiques responsables. L'objectif de ce code est de promouvoir un comportement professionnel éthique et responsable que doivent appliquer tous les collaborateurs. Ce code présente :

- Les principes de confidentialité
- La lutte contre la corruption
- Le droit à la libre concurrence
- Les conflits d'intérêt
- L'engagement VERTONE
- Le respect et la protection des actifs de VERTONE
- La gouvernance de l'éthique.

En 2020, VERTONE a également créé un espace «Pratiques responsables» sur son intranet et met ainsi à disposition de l'ensemble de ses salariés des documents présentant les bonnes pratiques éthiques prônées par le cabinet.

La Quinzaine des pratiques responsables organisée chaque année par VERTONE renforce l'engagement du cabinet pour la diffusion de pratiques et de comportements éthiques dans le cadre professionnel en créant des temps d'échanges entre consultants sur ce sujet. Elle se clôture par une présentation en réunion managers.

VERTONE pousse également ses fournisseurs à respecter l'éthique des affaires, et leur demande la signature d'une Charte Ethique respectant les principes du Global Compact et les conventions de l'OIT.

Pour compléter sa Charte éthique, VERTONE met à disposition de ses salariés depuis 2020 un Code de conduite et de pratiques responsables.

Enfin, l'ensemble des nouveaux managers VERTONE est amené à assister à une journée de formation au contenu lié avec sa nouvelle prise de responsabilité, et qui inclut notamment la sensibilisation à l'Éthique des Affaires.

1

code de conduite
et de pratiques responsables

1

procédure d'alerte
(harcèlement moral, sexuel
et lanceur d'alerte)



NOS ACTIONS DE LUTTE CONTRE TOUTES LES FORMES DE HARCÈLEMENT

VERTONE porte en valeur forte la lutte contre toutes les formes de harcèlement.

En mai 2019, VERTONE met en place et communique 3 dispositifs d'alertes complémentaires en cas de risque professionnel (danger grave et immédiat, harcèlement sexuel, constatation de crimes ou délits), notamment en application à la loi SAPIN II de protection des lanceurs d'alerte.

Si un salarié est témoin ou victime d'une situation de harcèlement, il lui est demandé d'informer VERTONE en contactant le Directeur Général, la Responsable RH, son Manager, un Délégué du Personnel ou de le signaler sur une boîte email dédiée afin que VERTONE puisse mettre un terme à cette situation. Par ailleurs, le salarié est informé de son droit de se tourner également vers l'inspection du travail, la médecine du travail, un syndicat ou un avocat.

VERTONE a réaffirmé dans son code de conduite et de pratiques responsables que le respect de ses collaborateurs, passant par le rejet de toute forme de discrimination, par la promotion de la diversité et la protection de la vie privée, est au cœur de ses valeurs.

La Quinzaine des pratiques responsables aborde également le sujet du harcèlement à l'occasion d'un atelier ouvert à l'ensemble des salariés et dédié à ce sujet co-animé par le Directeur Général de VERTONE.

0

alerte harcèlement en 2023
pour VERTONE

CHAPITRE 6

NOTRE POLITIQUE ACHATS RESPONSABLES

Les achats de VERTONE contribuent à la création de valeur du cabinet et à sa performance économique durable. C'est pourquoi la Charte éthique VERTONE rendue publique rappelle trois engagements fondamentaux du cabinet concernant les achats responsables :

.....

Sélectionner des fournisseurs locaux, TPE ou PME et engagés
Garantir la bonne application des pratiques d'achats responsables
Acheter des consommables sur la base de critères de durabilité

.....

La politique achats responsables a pour objectif de définir la prise en compte des enjeux de développement durable liés aux achats de VERTONE et garantir leur mise en œuvre.

SÉLECTIONNER DES FOURNISSEURS LOCAUX, TPE OU PME, QUI S'ENGAGENT SUR DES CRITÈRES ÉTHIQUES, SOCIAUX ET ENVIRONNEMENTAUX

VERTONE s'engage à sélectionner de manière prioritaire des fournisseurs locaux, considérés comme des TPE ou PME et faisant intervenir des personnes vulnérables.

VERTONE est convaincu qu'il doit exiger de ses fournisseurs les meilleurs pratiques sociales et environnementales. Ainsi, le cabinet a développé une charte et un questionnaire de bonnes pratiques RSE qu'il demande à ses fournisseurs de compléter, signer et respecter. Cette charte définit 3 principes clés décrits ci-dessous :

Respect de l'éthique commerciale :

- Refus de toute pratique commerciale illégale ou déloyale
- Respect de l'ensemble des lois, règlements et normes internationales afférents à la prévention de la corruption
- Refus d'offrir ou solliciter, directement ou indirectement, des avantages, des invitations ou des cadeaux, argent ou autres dans le but d'en obtenir un avantage indu (marché, contrat, etc.)

Respect des engagements sociaux et du droit du Travail :

- Conventions internationales sur les principes et droits fondamentaux au travail, notamment la déclaration de l'Organisation Internationale du Travail, la législation internationale en matière de droits de l'homme et le Pacte Mondial de l'ONU
- Conditions de travail respectueuses de la dignité de l'Homme, interdiction de toute forme de travail portant atteinte à la santé ou la sécurité des personnes, respect de la législation sur les horaires de travail, la rémunération, la formation et le droit syndical
- Respect de la protection des données des salariés (RGPD)

Respect de l'environnement :

- Adhésion aux principes de protection de l'environnement : principes de précaution, réduction de la pollution (eau, air, bruit, sols), des émissions de gaz à effet de serre, limitations des consommations de ressources et de l'énergie, protection de la biodiversité, efficacité énergétique
- Mise en place des mesures contribuant à la protection de l'environnement (système de gestion environnementale) en s'efforçant de minimiser les impacts environnementaux négatifs générés par ses produits et services sur l'ensemble du cycle de vie (conception, production, transports, fin de vie, etc.)

Avec ses principaux fournisseurs, VERTONE souhaite signer un contrat intégrant des clauses sociales visant à promouvoir la diversité, l'équité et l'inclusion au sein des fournisseurs, des clauses rgpd de protection des données et confidentialité ainsi que des clauses environnementales visant à promouvoir la baisse des émissions de GES et la biodiversité.

Enfin VERTONE souhaite soumettre à ses fournisseurs un questionnaire de contrôle concernant leurs pratiques environnementales et sociales.

GARANTIR QUE LES SALARIÉS DE VERTONE APPLIQUENT DES PRATIQUES D'ACHATS RESPONSABLES

Bannir tout avantage que pourrait tirer un salarié de VERTONE pour donner un avantage commercial ou contractuel à un fournisseur : VERTONE met à la disposition de ses fournisseurs et de ses collaborateurs un dispositif d'alerte permettant de signaler tout manquement grave aux droits humains, aux liber-

86%

de fournisseurs locaux
(ayant leur siège social à moins
de 80 km de VERTONE)

71%

des fournisseurs
sont des PME

tés fondamentales, à la santé et à la sécurité des personnes ainsi qu'à l'environnement, constaté dans le cadre de l'exécution de leur contrat. Ce dispositif d'alerte est disponible à l'adresse <https://app.alertcys.io>.

Former les principaux acheteurs de VERTONE aux pratiques d'achat responsable.

ACHETER DES PRODUITS DE QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE OU SOCIALE RECONNUE

Compte tenu de son activité de conseil, les produits consommés par VERTONE sont constitués de :

- Matériel et consommables informatiques : PC, imprimantes, câbles, serveurs, souris, encre ...
- Papeterie et écriture : papier, cahiers, stylos, ...
- Consommables de cuisine, locaux et sanitaire : sachets de thé, café moulu, boissons, gobelets, vaisselle, produits de nettoyage, papier-toilettes, essuie-tout, ampoules, piles, ...
- Mobilier : chaises, bureaux, tableaux blancs, ...

Au-delà du choix de fournisseurs responsables, VERTONE souhaite acheter des produits sur la base de critères de durabilité. VERTONE privilégie ainsi l'achat de produits consommables répondant aux critères suivants :

- Labelisés : signes d'excellence, les labels garantissent un niveau d'exigence élevé en termes de limitation des impacts des produits sur l'environnement et la santé, tout en maintenant leur niveau de performance. VERTONE privilégie donc l'achat de produits labelisés biologiques ou d'origine naturelle, basse consommation, locaux, équitables ou artisanaux.
- Recyclés, rechargeables ou réutilisables : tout au long de son cycle de vie, un produit laisse une empreinte environnementale (déchets, pollution) sur le long terme. VERTONE privilégie donc l'achat de produits recyclés, rechargeables ou réutilisables : à moindre impact sur l'environnement.

SUIVI DE LA POLITIQUE D'ACHATS RESPONSABLES

VERTONE s'engage à suivre et évaluer sa politique achats responsables dans le cadre de son chantier RSE piloté par un partner de VERTONE et auquel plusieurs salariés contribuent.

Pour cela plusieurs actions sont mises en œuvre :

- Application de la politique
- Suivi annuel des KPIs susmentionnés ;
- Actions d'amélioration continue

Convaincu de la création de valeur induite par l'excellence de ses équipes, VERTONE est en processus d'amélioration constante sur les sujets liés aux achats responsables. Le cabinet se donne donc les moyens de mettre en œuvre sa politique achats responsables et de participer activement à sa promotion en interne et en externe.

CHAPITRE 7

NOS INDICATEURS DE PERFORMANCE

NOS INDICATEURS DE PERFORMANCES

OBJECTIF		INDICATEUR	2020	2021	2022	2023
NOS ACTIONS RELATIVES AUX DROITS DE L'HOMME	ENGAGEMENT ASSOCIATIF	Nombre de JH	60	43	232	292
		Dons aux associations (en euros)	35 000	35 000	27 000	26 000
		Nombre d'associations accompagnées par VERTONE	5	5	13	14
		Nombre de consultants mobilisés pour VERTONE CARE DAY	-	-	60	85
NOS ACTIONS RELATIVES AU SOCIAL ET AUX CONDITIONS DE TRAVAIL	EFFECTIF VERTONE	Effectif moyen en ETP	141	136	156	169
		% de salariés employés en CDI	100	100	100	100
		Nombre de personnes embauchées en CDI au cours de l'année	18	26	51	25
		Nombre de stagiaires	29	19	28	26
		Nombre de stagiaires recrutés en CDI	2	7	10	11 (sur 19 en fin d'études)
		Taux de turnover (en %)	-	-	18	14
		% de salariés ayant bénéficié d'une évaluation annuelle	100	100	100	100
	DIALOGUE SOCIAL	Nombre de réunions du CSE	6	5	6	6
		% du capital détenu par des collaborateurs du cabinet	100	100	100	100
	DIVERSITÉ	% hommes	50	47	43	46
		% femmes	50	53	56	54
		Index d'égalité hommes/femmes (%)	79	75	86	90
		% de femmes sur l'ensemble des managers et +	-	43	47	50
		Nombre de participants à la formation recrutement diversité	7	25	44	30
		Nombre de nationalités	-	-	5	3
		ETP déclarés en situation de handicap	3	3	3	3

OBJECTIF		INDICATEUR	2020	2021	2022	2023
NOS ACTIONS RELATIVES AU SOCIAL ET AUX CONDITIONS DE TRAVAIL	DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES	Nombre de formations à disposition des collaborateurs	50	21	30	26
		Nombre de collaborateurs ayant participé à au moins une formation	114	123	127	140
		Nombre moyen d'heures de formation par collaborateur	24	14	32	20
	BIEN-ÊTRE	Taux de satisfaction au travail des collaborateurs (étude tous les 2 ans)	-	94 %	-	96 %
		Nombre de collaborateurs ayant participé à la Semaine du bien-être	-	89	50	50
NOS ACTIONS RELATIVES À LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	CONSOMMATIONS DU CABINET	Consommation d'électricité (MWh)	-	35	37	23
		Consommation d'eau (en m³)	-	-	67 (sur 6 mois)	176
		Tonnes de Co ₂ totales émises	-	-	204	-
			-	-	7 695 L d'eau sauvés (sur 6 mois)	28 804 L d'eau sauvés
		Bilan annuel de valorisation des déchets via LemonTree	-	-	3 655 MWh d'énergie économisés (sur 6 mois)	15 947 MWh d'énergie économisés
			-	-	267 Kg de CO ₂ évités (sur 6 mois)	1 539 Kg de CO ₂ évités
		Kg de papier / carton recyclés	-	-	2 485	297
		Kg d'équipements électroniques recyclés (DEEE)	-	-	735	80
		Nombre de rames de papier consommées par salarié	0,4	1,0	0,3	0,5
	SENSIBILISATION	Proportion de missions à composante «durable» dans le CA total de VERTONE (en %)	-	15	23	25
		Nombre de consultants (au cumul) ayant participé à une fresque du climat	-	-	127	136

OBJECTIF		INDICATEUR	2020	2021	2022	2023
NOS ACTIONS RELATIVES À L'ETHIQUE DES AFFAIRES	REPORTING DES PROCÉDURES D'ALERTE CHEZ VERTONE	Nombre de procédures d'alerte lancées par les collaborateurs	0	0	0	0
		Nombre de cas de corruption signalés	0	0	0	0
		Nombre de déclarations de conflits d'intérêts reçues	0	0	0	0
		Nombre de plaintes reçues concernant des pratiques commerciales déloyales	0	0	0	0
	QUINZAINE DES PRATIQUES RESPONSABLES	Nombre de participants aux ateliers	71	87	87	68
		Nombre de formations	-	3	4	4
	SÉCURITÉ DES DONNÉES	Nombre d'incidents de sécurité des données signalés	0	0	0	0
NOTRE POLITIQUE ACHATS RESPONSABLES	FOURNISSEURS	Part de fournisseurs identifiés comme locaux (siège social situé à moins de 80 km du siège social de VERTONE)	-	-	-	86 %
		Part de fournisseurs identifiés comme TPE/PME	-	-	-	71 %
		Nombre de fournisseurs faisant intervenir des personnes vulnérables en tant que ESAT	-	-	-	1
		Part des principaux fournisseurs ayant signé la charte fournisseurs	-	-	-	46 %
	DISPOSITIF D'ALERTE EN CAS DE MANQUEMENT	Part des salariés ayant reçu une notification du lien vers le dispositif d'alerte	-	-	-	100 %
	POLITIQUE DE VOYAGE RESPONSABLE	Part des salariés ayant reçu la politique de voyage responsable VERTONE	-	-	-	100 %

Nous remercions chaleureusement tous les contributeurs VERTONE :

Olivier-Régis BEAUMANOIR

Alexandre BOCRIS

Thomas CHAPELLE

Lise CONDÉ

Margaux FEREDJ

Charlotte GIL

Manon HERROU

Delphine JALLAT

Juliette LAFONT

Camille MARTIN

Hélène MASURE

Louise OLIVIER

Laura PAN

Estelle SANCHIS

Zoé TACQUARD

Contact

Alexandre BOCRIS – Partner et Responsable RSE
alexandre.bocris@vertone.com

